

> Cherchons l'erreur

Un différentiel de 15000m3 d'eau apparaît entre les quantités facturées par la communauté des communes, relevées au départ du compteur du château d'eau et les mètres cubes réellement consommés par les habitants du village.

La communauté des communes nous a alertés sur notre consommation par habitant supérieure à la moyenne intercommunale. Nous allons donc installer des compteurs et prendre des dispositions pour comptabiliser toute l'eau consommée par les bâtiments communaux, la caserne des pompiers, les aires de lavage vérifier l'hypothèse de fuites.

> Le maire fait pression

Les coupures d'électricité continuent. Le maire a fait savoir au directeur d'ERDF que le personnel chargé d'effectuer le relevé des compteurs ne serait plus autorisé à le faire sur les habitations de la commune tant que les problèmes ne seront pas résolus.

> Service minimum à l'école

Les conseillers se positionnent "pour" le droit de grève et "contre" le transfert des compétences de l'état vers les collectivités territoriales.

La loi instituant un droit d'accueil pendant le temps scolaire en cas de grève ou d'absence d'un professeur oblige les communes à organiser ce dispositif le cas échéant. Le Conseil Municipal a pris la délibération de refuser d'assurer ce service. Le maire a été assigné au tribunal administratif pour non respect de la loi. Il a fait état du manque de moyens humains et matériels de notre petite commune. Aucune suite pénale n'a été donnée à l'affaire. Nous résistons...

> Une vision harmonieuse du village

Comment renforcer le centre de village, requalifier et compléter ses espaces publics, tisser les liens entre les espaces historiques et les interventions nouvelles, entre les bâtiments anciens et les nouvelles habitations, traiter les limites paysagères du village, faciliter les déplacements piétons, les rencontres, la vie sociale... voilà la démarche que nous avons engagé avec le CAUE* de l'Hérault depuis plusieurs mois. La première étape du travail d'analyse a été discutée en décembre. L'année 2009 sera l'occasion de finaliser le cadre de notre action sous la responsabilité de Laurent Mori, d'imaginer les premières propositions et de programmer les premières réalisations.

* C.A.U.E / Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (structure associative départementale)



> Hérault Habitat construira 6 petites maisons

Afin d'offrir aux jeunes de Félines et aux familles, la possibilité de rester sur la commune en se logeant à prix raisonnable, nous avons sollicité Hérault Habitat* et le Département de l'Hérault pour la réalisation de 6 logements locatifs sous forme de maisons individuelles. Notre demande a été acceptée et les discussions pour le foncier sont en cours. Le terrain et les constructions seront financés à 100% par le Département, la commune reste maître du projet. Les logements pourraient être livrés en 2010.

* Hérault Habitat / Association du Conseil Général de l'Hérault qui gère toutes les actions d'habitatfions lancées sur le département.

> Inacceptable !

Dans son dernier rapport de fin d'année, l'INSEE fait état de 385 habitants sur la commune de Félines, exactement comme en 2006. En sachant qu'il y a 379 inscrits sur la liste électorale, ce chiffre est totalement invraisemblable. Le maire est décidé à engager un recours afin de recenser la population réelle.

> Accueil des nouveaux arrivants à Félines

La commission sociale réunira le vendredi 30 janvier tous les nouveaux habitants de Félines au foyer à 18h30 afin de leur présenter le village et de les accueillir cordialement. Les représentants des associations seront présents à ce pot de bienvenue.



> Éditorial du Maire

Nous vivons un monde étrange où les immenses progrès réalisés par les sciences ne sont pas mis au service des relations humaines, tolérantes et respectueuses des différences mais entretiennent encore les mêmes réflexes de jalousie et de replis sur soi.

Se souhaiter "bonne année, bonne santé" dans ces conditions, c'est se parler, offrir quelques instants un regard à l'autre, renouer les liens de la communauté villageoise, les vœux que je vous présente au nom du conseil et en mon nom ont ce sens.

L'année 2009 risque d'être difficile pour chacun et chacune d'entre nous, ensemble nous trouverons les forces pour répondre aux défis qui nous attendent.

Nous rapprocher un peu, de temps en temps, les uns des autres en nous serrant les coudes, solidaires et heureux de l'être, cela nous fera du bien !

Meilleurs vœux à vous tous et à vous toutes pour vous et les vôtres.

Bona Annada.

Jean Pierre Pastre.

> Vœux aux personnel municipal

En cette fin d'année, un petit déjeuner organisé par Eliane Galtier et Ulla Brink été offert à l'ensemble des employés municipaux pour leur souhaiter de joyeuses fêtes au nom du Conseil Municipal et les encourager dans leur travail.



> Concert et vin chaud

Samedi 20 décembre, un concert autour de Noël donné par Jean-Pierre Amen et des professeurs du conservatoire de Carcassonne, réunissait un public nombreux dans l'église.



Des noëls traditionnels baroques, des compositions de Corelli, Haydn, Vivaldi ont réchauffé les esprits engourdis par le froid hivernal.

A la sortie, tout le monde s'est rassemblé sur le parvis autour d'un vin chaud convivial préparé par les bénévoles du Foyer Rural.

> Noël pour les aînés

Dimanche 14 décembre, en milieu d'après midi tous les anciens du village étaient invités par la municipalité à venir écouter la chorale "Allegro" de Trèbes. Dynamique, engagé, le répertoire proposé a fait l'unanimité. Après le concert, public et chanteurs se sont retrouvés pour discuter dans une ambiance chaleureuse et enjouée en dégustant de la blanquette et des chocolats...et les dames sont reparties une rose à la main !



Eliane Galtier et le Maire soulignaient chacun à leur tour leur volonté de préserver ces moments de rencontres et d'échanges. "Vous êtes l'identité et l'histoire du village, ciment sur lequel nos jeunes peuvent prendre appui pour construire l'avenir."

Le conseil municipal vous présente ses vœux pour l'année 2009 et vous convie au foyer le samedi 17 janvier à 18h30 pour partager le verre de l'amitié.

Brèves

> **Argentières:** Les élus se sont rendus à Argentières pour inaugurer les travaux de captage de la source pour l'adduction en eau potable.



> **Accessibilité :** Les rampes de la Poste sont enfin terminées.



> **Réfection de la Croix de Marrassi**



> **Poubelles :** Des socles de poubelles ont été placés avant les grands coups de vent.



> Des projets, des subventions, des réalisations

Pour nous permettre d'effectuer des travaux d'amélioration et de transformation de la commune, nous avons besoin de soutiens financiers conséquents. Forts de nos convictions politiques et de nos projets, nous nous efforçons d'être présents et actifs partout : aux réunions de la Communauté des Communes, au Conseil Général, au Conseil Régional, au Pays... à deux reprises le maire et la 1ère adjointe sont allés rencontrer le Sous-Préfet et le Député. Il est indispensable de présenter nos projets, obtenir des subventions et affirmer l'existence de notre territoire de Piémont Minervois souvent oublié. En effet, la situation de notre territoire en extrême limite de département rend le travail ardu.

> Économie d'énergie : les premières mesures

En 2007, la consommation annuelle d'énergie de notre commune s'élevait à environ 234 000 Kwh, soit une dépense de 17 000 € : 7 200 € (43%) de fuel pour le chauffage, 4 700 € (28 %) d'électricité pour les bâtiments (chauffage, éclairage, bureautique, ...) et 4 900 € (29 %) d'électricité pour l'éclairage public. Un programme d'actions est à l'étude pour diminuer chaque année ces consommations et dépenses. La priorité 2009 est l'isolation des bâtiments, notamment celle des combles du bâtiment "Mairie-Ecole-Logement communal" et du bâtiment "Bibliothèque-Poste-Logements communaux". Le remplacement de certaines menuiseries est également envisagé. Tous ces travaux sont largement subventionnés par Hérault Énergie et d'autres partenaires.



Combles non isolés de la mairie.

> Cellier

Des travaux pour la mise en sécurité de ce lieu à usage public sont en cours de réalisation. Dès qu'ils seront terminés, l'inauguration pourra avoir lieu.



> La caserne

Le projet est défini et le permis de rénovation a été accepté. Les appels d'offre aux entreprises sont lancés et les négociations avec les partenaires institutionnels et financiers bientôt finalisées. L'étude et les demandes de subventions pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures sont réalisées. EDF s'engage à racheter l'électricité produite par ces panneaux sur une durée de 20 ans minimum. Les recettes attendues permettront de couvrir les échéances d'emprunt de l'ensemble des investissements.

> Bilan financier 2008

Le prochain numéro du journal sera essentiellement consacré au budget 2009 et au bilan 2008.

Nous venons de recevoir l'expertise des comptes de la commune de Félines-Minervois pour la période de 2003 à 2007 inclus, effectuée par le service des impôts. Il s'agit de l'argent public ; ces comptes peuvent être consultés par chacun et chacune d'entre vous en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Nous reparlerons longuement de cette expertise dans le prochain bulletin municipal à l'occasion de l'élaboration du budget 2009.

> **Commission :** Patrice Castillon, adjoint aux finances réunira la commission des impôts avant la fin janvier 2009.

> Un environnement protégé, partagé et travaillé

Notre commune jouit de richesses paysagères et patrimoniales d'une très haute qualité, aussi apparaît-il indispensable de les préserver. Vivre ensemble et vivre bien dans un environnement mis en valeur, avec des chemins entretenus et des paysages protégés, telle est notre volonté afin de développer les pratiques touristiques et les lier à l'existence des terres cultivées.



> Coupes de bois sur la commune

- Réglementer pour protéger et entretenir notre patrimoine forestier.
- Réglementer pour vivre ensemble et vivre bien.

"Tout bois coupé sur la commune de Félines doit être brûlé dans un feu à Félines". Voilà le principe réaffirmé par le maire lors d'un Conseil Municipal.



Le bois est une richesse pour notre commune, mais elle est fragile et menacée. C'est pour cela que nous devons la protéger et en organiser l'accès, si nous ne voulons pas être victimes des "professionnels de la coupe". En ces temps de crise, vous êtes nombreux et vous le serez plus encore dans les années qui viennent, à avoir recours aux coupes de bois. A partir de cette année, les personnes désirant bénéficier des coupes

de bois sur les parcelles communales doivent se faire inscrire à la mairie. Vous êtes déjà 26 sur la liste ! Devant le nombre important de demandeurs, l'attribution des lots pourra se faire fin janvier. Guy Sabarthès, en lien avec l'ONF, organise la répartition des lots qui vous seront attribués par tirage au sort. Ce sera l'occasion de préciser les règles d'abattage afin de préserver le domaine forestier. La somme symbolique de 50€ pour 10 stères (des groupements seront possibles pour ceux dont les besoins sont inférieurs) permettra à la commune de financer la solidarité envers ceux qui n'ont pas les moyens physiques ou matériels de bénéficier de ce privilège communal (personnes âgées, malades...).

> Partage du territoire communal

La cohabitation entre viticulteurs, marcheurs, chasseurs et les résidents des fermes isolées se révèle difficile. Aussi, nous avons engagé une réflexion avec l'ONF et les maires des communes voisines pour apporter des solutions réalistes et les présenter aux instances juridiques et administratives.



Une réunion avec les maires de Trausse et Caunes a été organisée.

Ce rapprochement a été l'occasion d'envisager une vision et des actions économiques (pastoralisme...) et éco-touristiques communes (chemin des Carrières de marbre).

Brèves

> **Adhésion à l'association des communes forestières de l'Hérault COFOR34**

C'est un nouveau partenariat pour affirmer notre identité de commune forestière (1100 ha de bois dont 650ha de résineux de la forêt communale et du groupement forestier), redéfinir et inscrire la gestion de nos forêts dans une démarche globale, et examiner les opportunités de la filière régionale bois-énergie. Une pré-étude est lancée sur la pertinence d'une chaufferie bois pour l'ensemble "Mairie / Ecole / Logement communal".

> **Que faire de nos déchets ?**

• Le ramassage des encombrants s'effectue tous les premiers lundis du mois par les employés municipaux sous la responsabilité bienveillante de Philippe Clément.



• Par convention, la déchetterie de Pépieux attend également tous les Félineois pour leurs déchets de toute nature : cartons, bois, fer, encombrants...

• La Casse de Jean-Pierre Fraysse permet d'accueillir toutes les épaves ou véhicules hors d'usage.

> **ADSL**

Les travaux pour l'installation de la fibre optique commenceront autour du 26 janvier sous la responsabilité d'Angel Brigido.

